



Bulletin Municipal 2018

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h00 à 18h30
Vendredi de 14h00 à 18h30

Echos d'ANAN

Tél : 05 61 94 02 01

Mail: mairie.anan@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.mairie-anan.fr>

Le mot du Maire

A l'heure des changements !

L'année 2017 notre pays a connu des changements importants.

Les français ont choisi un jeune Président de la République avec Emmanuel MACRON. Un changement important puisqu'il va entraîner des réformes importantes en espérant qu'elles ne viendront pas trop nous fragiliser dans notre vie quotidienne.

Plus près de nous, notre communauté de communes a fusionné au 1^{er} Janvier 2017 avec 4 communautés voisines, pour répondre à de nouveaux seuils démographiques que la loi nous impose. Nous sommes maintenant la ' 5C ' (Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges) dont le siège est à St GAUDENS et le président : Mr Loïc de Bretagne.

Notre village n'échappe pas non plus aux changements :

- réorganisation des postes d'adjoints suite à la démission de Denis DROUART.
- un autre évènement important : le départ à la retraite d'Eliane COSTACURTA après 7 ans de bons et loyaux services.

Le repas des « aînés » nous a donné l'occasion de la remercier et de lui souhaiter bonne chance pour cette retraite bien méritée. Le conseil municipal doit prendre une décision pour son remplacement.

Changement enfin à la présidence du Comité des fêtes suite à la demande de Benoit Angevin de faire « une pause » Marylise DROUART a accepté la présidence entourée d'une équipe renouvelée.

Des nouveautés !

Des nouveaux arrivants sur notre commune qui permettent de redonner vie à des maisons restées vides durant quelques mois. Nous sommes heureux de les accueillir.

En projet : extension avec mise en accessibilité et rénovation énergétique du bâtiment. La rénovation portera essentiellement sur les sanitaires, la mise aux normes des cuisines et le chauffage.

Le repas des aînés m'a permis d'exprimer tous mes vœux pour l'année 2018 et de remercier tous ceux qui font vivre notre village. Même si ce n'est plus l'heure des vœux, je souhaite que notre village continue à exprimer le bonheur d'y vivre. Les conseillers municipaux et moi-même seront toujours là à votre écoute et pour répondre à vos attentes. Mais c'est chacun qui doit s'impliquer dans la vie du village pour qu'il devienne une vraie famille. Je compte sur vous.

Le Maire Laurent BRIOL

Infos du Conseil Municipal

Etat Civil

Naissance

Destombes Laura

le 5 octobre 2017

Angevin Aimy

le 19 décembre 2017

Bienvenue à tous ces bébés et longue vie à eux

Décès

Viala Eric

le 29 avril 2017

Minvielle Yvette

le 19 août 2017

Cabal Jean

le 11 octobre 2017

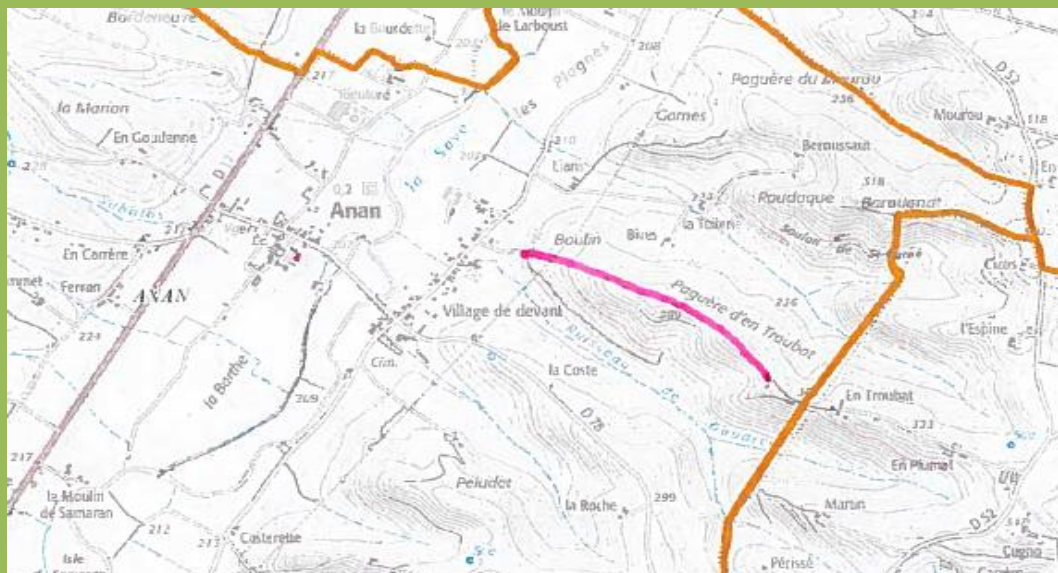
Barbenson Danielle

le 3 janvier 2018

Nos sincères condoléances aux familles

Suite à la démission de la fonction de 1^{er} adjoint de Denis DROUART; Marie-France HOORNAERT assure la fonction de 1^{er} adjoint, Didier LEGER prend la fonction de 2^{ème} adjoint et Marylise DROUART a été élue 3^{ème} adjoint.

Défrichage pour la réouverture du chemin d'En Troubat



Lutte contre les bruits de voisinage

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessible au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition.

Sont notamment concernés les bruits susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants.
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore tels que hauts parleurs, postes récepteurs de radio, téléviseurs, magnétophones et électrophones.
- des réparations ou réglages de moteur à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés.
- des pétards et pièces d'artifice.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Dans le cadre d'activités professionnelles, les travaux nécessitant l'utilisation de ces appareils et outils bruyants, ne peuvent être effectués qu'en journée ou en cas d'intervention urgente :

- du lundi au samedi de 7h00 à 20h00
- sauf les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

- texte repris de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage -

La commune d'ANAN a ouvert son site internet. Des infos, des photos et des mots.

Bonne visite.

<http://www.mairie-anan.fr>

L'année 2017 en quelques photos

Concert 31 Notes d'été offert par le conseil départemental avec le groupe «L'Artichaut Klezmer Trio»



LE COMITE DES FETES

Comme chaque année, la fête locale s'est déroulée merveilleusement bien.

Le repas du vendredi soir était excellent avec son traditionnel jambon à la broche.

Le samedi les « Défis d'Anan » ont eu beaucoup de succès et pour la deuxième année consécutive, les « Fascagates » ont remporté le bouclier contre les « Babas Cools ». Le soir, la méga soirée-mousse a eu un succès fou avec le podium Mr JAY et ses danseuses.

Pour le dernier jour de la fête locale, l'association de la Pétanque Ananaise a organisé un tournoi ; pour celles et ceux qui ont préféré rester à l'ombre, un concours de belote était prévu. Pour les enfants d'Anan, le comité avait concocté des « Défis » jeunes.

Le Comité Des Fêtes vous souhaite une très bonne année 2018 et vous attend nombreux à ses futures animations.



11 Novembre 2017



Marché de Noël 2017

Repas des anciens



Une nouvelle fois un grand merci à la famille ARIOLI pour ces très belles décorations de Noël 2017.



LE MOT DE L'ÉCOLE

Ce bulletin municipal est l'occasion de vous souhaiter nos meilleurs vœux de joie, de rencontres multiples et variées et de bonne santé pour l'année 2018.

Cette année scolaire 20 élèves dont sept CE2, huit CM1 et cinq CM2 égayent la cour de récréation de l'école. La moitié d'entre eux sont Ananais, l'autre moitié vient des environs (Puymaurin, Molas, Saint Frajou, L'Isle en Dodon, Montesquieu-Guittaut et Sarcos). Comme quoi la jeunesse est bien présente dans notre village !

Pas de projet de séjour hors des murs en 2018, ce privilège est laissé aux autres classes du regroupement pédagogique (Puymaurin et Molas) et la plupart des éléments du groupe ont bien profité de notre classe voile à Leucate en juin 2017.

Toutefois quelques événements marquants ponctuent cette année scolaire : sorties cinéma, journée à Toulouse en décembre pour assister à un spectacle de théâtre et visiter le salon Régala au parc des expositions.

D'autres journées exceptionnelles sont en préparation dont une qui aura lieu dans le village vers la fin du mois de mai. Il s'agit d'une rencontre entre classes de troisième cycle autour des œuvres littéraires lues durant l'année. Nous accueillerons des classes de L'Isle en Dodon et Montbernard pour un grand jeu d'orientation dans le village et ses alentours à la recherche d'énigmes sur nos lectures. Nous sommes certains que vous saurez réserver un bon accueil à tous ces groupes d'enfants si vous les croisez au hasard d'un chemin.

Le loto des écoles organisé par l'association des parents d'élèves aura lieu, quant à lui, le 13 avril à la salle des fêtes d'Anan. La fête des écoles du regroupement se tiendra le vendredi 29 juin à l'école, journée au cours de laquelle aura lieu un « marché de connaissances » entre élèves basé sur le principe d'un échange de connaissances non scolaires entre enfants et le spectacle suivi du repas organisé par l'association des parents d'élèves. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour ces événements...

Pour finir nous vous rappelons l'existence d'un blog du regroupement pédagogique dans lequel figurent quelques photos et travaux d'élèves. Pour s'y rendre lancer une recherche « RPI Anan » sur un moteur de recherche.

Au parc des expositions de Toulouse...



Fête Halloween à l'école. Les reconnaîtrez-vous ?



Visite de la caserne des pompiers de L'Isle en Dodon

À bientôt,

Les enfants de l'école et leur enseignant.

LA PETANQUE ANANAISE

Nouvelle année, nouvelle saison de pétanque, nous nous sommes bien amusés l'année dernière, nous espérons pour cette année 2018 que cela continue.

En 2017 nous avons eu le regret de perdre Jean CABAL. Nous pensons à lui.

Programme des animations de la Pétanque :

- le 06 mai 2018 repas de printemps jumelé avec la journée des licenciés.
- le 03 juin 2018 concours amical.
- le 13 juillet 2018 notre soirée avec nos traditionnelles grillades à volonté.
- pour la fête locale du mois d'août, nous organisons un concours amical.
- le 01 septembre 2018 concours amical organisé sur une journée (début à 10h repas le midi et après midi phases finales).
- le 11 novembre 2018 assemblée générale suivie d'un bon repas concocté par les membres.

Si vous désirez participer à ces animations, inscription auprès des responsables de la Pétanque Ananaise . Venez nombreux.

PS : cette année encore nous continuons nos rencontres avec le club de L'ISLE en DODON dans la bonne humeur et la convivialité.

Le repas 2017 de la PETANQUE ANANAISE



Le saviez-vous ? Ils peuvent nous contaminer !

À la chasse, la sécurité ne concerne pas que le maniement des armes. Certains animaux sont susceptibles de nous transmettre des parasites, bactéries et virus, parfois mortels...



Trichinellose

Zoonose due à un parasite et transmise à l'homme par la consommation de viande de sanglier. La venaison doit être cuite à cœur à défaut d'analyse.



Tularémie

Zoonose due à une bactérie très infectieuse et existant sous plusieurs formes. Transmise par contact direct avec un animal malade ou un porteur type (tique...).



Échinococcose

Zoonose due à un ver plat. Contamination par manipulation à mains nues de l'animal ou au contact de son urine ou de ses excréments (sur des baies).

INFOS CHASSE

La filière en chiffre

En Midi-Pyrénées, la filière a permis le recyclage de 50 m³ de cartouches par une entreprise locale en 2016 (augmentation de 16% par rapport à 2015).

En Haute-Garonne, les chasseurs ont collecté 7 m³ (1,2 tonne) soit près de 15% du volume total.



Un geste simple de tout un chacun pour garantir l'avenir de cette filière.

Des partenariats renouvelés : En complément du réseau de sociétés de chasse, des partenaires sont engagés dans la filière pour vous proposer un réseau de points de collecte, et faciliter le retour des cartouches usagées en fin de saison.

Les points de collecte en Haute-Garonne



Docteur Laurent Planeb, vétérinaire à Aubière (Puy-de-Dôme)

Pour que votre chien ait toujours un œil de lynx

Chez le veto

La sécheresse oculaire est une maladie qui reste sous-estimée parmi nos compagnons canins. Un chien sur vingt serait atteint. Le risque augmente avec l'âge. Les yeux paraissent rouges. Des sécrétions s'agglutinent autour. Les cornées deviennent moins brillantes avec des surfaces irrégulières. Puis, des vaisseaux se distinguent autour de la cornée. Une pigmentation peut même l'infiltrer, modifiant définitivement sa

transparence. La gêne oculaire manifestée par des clignements plus fréquents devient évidente. Un test simple permet

Si son œil gratte et brûle, consultez vite.

de dépister cette maladie en estimant la quantité de larmes sécrétées. Un médicament efficace existe, avec des propriétés

adéquates : action immunomodulatrice¹⁹ pour arrêter la destruction des glandes lacrymales par un système immunitaire excessif, action lacrymométrique²⁰ directe pour pallier l'insuffisance, action anti-inflammatoire pour la douleur. La sensation ressentie par l'animal est un œil qui gratte et brûle. Un traitement précoce évite une baisse de l'acuité visuelle. Celle de 70 % des chiens s'améliore dès le septième jour. Alors n'attendez pas !

¹⁹ Action sur le système immunitaire du chien par certaines vitamines et on enregistre une baisse ²⁰ Protection et lubrification de la cornée et de la conjonctive.



Arthrose : attention à ses articulations !

Les lésions entraînées par l'arthrose sont irréversibles. Les objectifs de la prise en charge thérapeutique sont : de diminuer la douleur, limiter la perte de capacité fonctionnelle et ralentir la progression de la maladie.

Privilégier la prévention avec :

- une activité physique régulière pour un maintien du poids de forme,
- des apports nutritionnels adaptés et équilibrés,
- éventuellement une rééducation progressive et même de la physiothérapie,

- des compléments alimentaires enrichis en chondroprotecteurs.

Comment soigner le chien atteint

Lors d'un diagnostic confirmé, on pourra administrer des anti-inflammatoires non stéroïdiens sur prescription. On dispose maintenant de produits de dernière génération, avec des durées d'activité de plusieurs semaines. Les traitements pour l'arthrose sont prévus sur de longues périodes. Ils justifient un suivi médical plus précis pour une efficacité optimisée, auquel il est possible d'associer des analgésiques.